LES NÉCROPOLES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE DANS LA MOYENNE VALLEE DE L'HERAULT

Essai d'inventaire et approche de l'environnement social

par Olivier Ginouvès
et Laurent Schneider

Notre communication présente dix sites ayant fait ou non l'objet de fouilles anciennes. L'approche se veut être un essai méthodologique, avec ses apports et ses lacunes, mais aussi et surtout, doit être considérée comme une étude préliminaire.

Nous avons tenté par l'unique prospection de surface, parfois complémentaire à d'anciennes fouilles, et un dépouillement bibliographique, tout d'abord de localiser le plus de nécropoles possible dans un secteur géographique restreint : la moyenne vallée de l'Hérault. Ces prospections ont ensuite permis d'appréhender une partie des problèmes liés à l'environnement social du champ des morts.

Ces questions sont posées dans trois directions

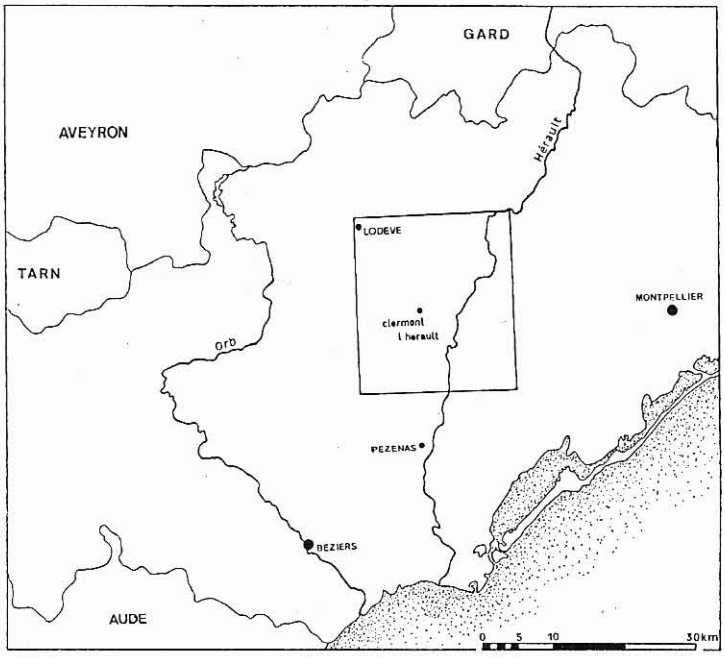

Figure 1 - Situation de la moyenne vallée de l'Hérault

essentielles : établir un inventaire précis des différentes nécropoles, rechercher la génèse de chacune, cerner le processus qui, par delà l'aspect typologique des inhumations, amène les hommes à établir une nécropole sur les ruines d'un habitat antique, près d'une voie de communication, aux abords d'une source ou d'un cours d'eau...

Il s'agit donc d'essayer de dégager progressivement les motivations qui poussent une population à organiser ainsi le domaine funéraire. Enfin dans un troisième temps, il est nécessaire de prendre en compte la chronologie afin de distinguer si les phénomènes précédemment décrits ont un rythme, ou plutôt une périodicité, qui corresponde véritablement à une "mode" du temps et donc à un événement découlant de l'histoire.

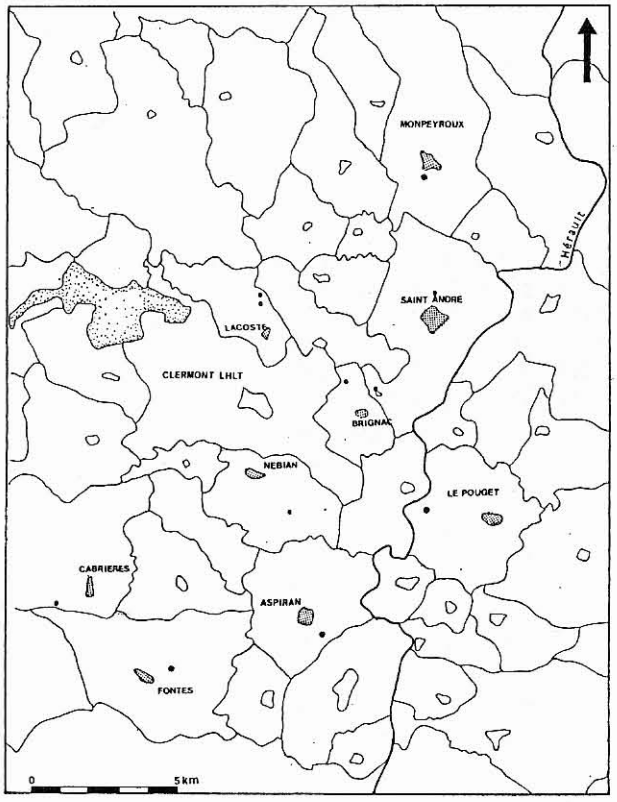

Figure 2 - Implantation des nécropoles dans le réseau communal actuel

I. MONOGRAPHIES

1. Gissos, Aspiran

En 1969, Mme Audouy et J. Belot (1) entreprenaient une fouille ponctuelle sur ce site. Ces recherches permirent alors de dégager cinq tombes en batière de tuiles orientées Est-Ouest. Aucun mobilier n'était associé aux sépultures. La fouille de ces tombes identifia cinq sujets immatures, ce qui nous amène à penser à une organisation spatiale précise de la nécropole, effectuée en fonction d'une différentiation horizontale, selon des critères d'âge.

La datation du site ne peut être établie que par comparaison typologique à cause de l'absence de mobilier rencontré lors de la fouille et des prospections de surface. Les prospections n'ont pas permis de localiser un habitat à proximité immédiate de la nécropole, mais plus au Sud, on distingue sur le tènement de Soulmatre un important habitat du Haut Empire (2). Un calvaire implanté à l'intersection de deux chemins de service est sans doute un témoin tardif de la mémoire collective associée à cet ancien lieu d'inhumation.

2. La Cisterne, Cabrières

L'église Sainte-Rome est l'une des trois composantes qui, avec le village et le château, constituent l'intérêt scientifique primordial d'un ensemble médiéval déserté comme celui de Cabrières (3), mentionné dans les écrits dès 870 (4). Témoins d'une occupation antérieure, les abords du lieu de culte sont jonchés de nombreux fragments de céramiques et de *tegulae* provenant d'un habitat, fondé sans doute au IIe s. av. J.-C., ayant perduré avec des déplacements jusqu'à l'époque moderne. C'est au centre de cet espace, 60 m au Nord de l'église Saint Rome, que furent mises au jour en 1984, lors de travaux nécessités par l'aménagement d'un chemin, deux sépultures en batière de *tegulae*. Ces inhumations ont pu être préservées et feront prochainement l'objet d'une fouille.

3. Les Pradesses, Fontes

Un charruage effectué au mois de juillet 1972 sur le tènement des Pradesses allait entrainer une fouille de sauvetage dirigée par J. Belot (5), sur un site déjà connu pour ses traces d'occupation des I et IIe ap. J.-C. Ces travaux permirent la mise au jour partielle d'une nécropole de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Age. Furent individualisées deux inhumations en batière de

1. G. Barruol, Informations archéologiques, *Gallia 29,* 1971, p. 379.
2. D. Garcia, O. Ginouvez, D. Orliac, L. Schneider, *Inventaire archéologique de la moyenne vallée de l'Hérault*, Rapport de prospection, 1987-I.
3. O. Ginouvez et L. Schneider, La recherche archéologique médiévale dans la moyenne vallée de l'Hérault, dans *Rev. Arch. en Languedoc.* 1986-3.
4. C. Devic et J. Vaissette, *Histoire générale du Languedoc* avec les pièces justificatives, Toulouse, Privat 2° éd. tome II, c.355.
5. Nous tenons tout particulièrement à remercier J. Belot qui nous a aimablement laissé consulter sa documentation scientifique encore inédite.

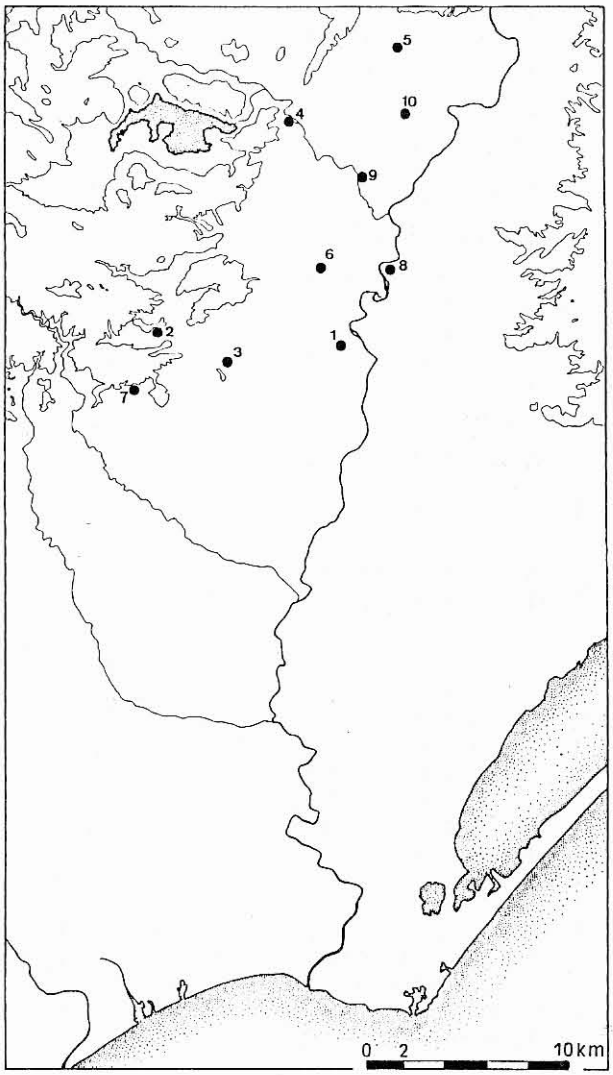

Figure 3 - Nécropoles de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age dans la moyenne vallée de l'Hérault

tegulae, quatre en cercueil de bois ou en pleine terre. Deux sujets immatures reposaient dans des amphores Dressel 27 tronquées. Dans le même temps furent fouillés sept sarcophages en grès avec couvercle monolithe à deux pans. La nécropole n'a livré aucun mobilier directement lié à un rite funéraire. Les structures dégagées autour des inhumations permirent d'établir trois phases d'occupation (6).

Une villa gallo-romaine est fondée vers le début du I^e^ siècle ap. J.-C. sur le tènement. Il en subsiste plusieurs lambeaux de murs mis en évidence par des sondages, une pierre de seuil, une canalisation, un sol de mortier. Les premières inhumations semblent apparaître au cours du IVe siècle ap. J.-C. sur une partie de l'habitat abandonné, alors que celui-ci, comme le prouvent les céramiques luisantes, claires D, grises et orangées estampées découvertes en grande quantité, continue à subsister plus au Nord. A cette première phase d'implantation correspondent les tombes d'enfants et les tombes en tuiles orientées Est-Ouest, qui de plus respectent la direction des structures probablement demeurées en semi-élévation.

L'habitat est abandonné, semble-t-il, au VIe siècle.

L'espace d'inhumation est quant à lui attesté jusqu'à la même époque par la présence des sept sarcophages. A leur tour, ceux-ci respectent les structures antiques et sont rigoureusement alignés. Le sarcophage n°5 est placé à l'angle constitué par une pierre de seuil et l'un des murs de façade.

Nous ne possédons aucun élément suggérant par la suite, la pérennité de l'occupation du site, hormis la réutilisation de l'un des sarcophages. L'Abbé Bigot-Valentin (7) mentionne cependant un lieu de culte aux abords de Fontes sous le vocable de Saint Martin-de-la-Pradesses. Il pourrait s'agir de notre tènement.

4. Camp del Bosc, Lacoste

Connue depuis de nombreuses années pour l'étendue de ses vestiges, la rive droite de la Lergue aux pieds de la colline de Cornils a livré depuis le siècle dernier une série de sarcophages monolithes appartenant sans doute à une seule et même nécropole. Le lieu de mise au jour de deux de ces sarcophages a pu être identifié, ceux-ci étant demeurés en place. La démarche est différente pour cinq autres cuves déposées à une date inconnue dans le jardin d'un mas proche. La tradition orale situe leur dégagement lors de la construction du tronçon de chemin de fer Clermont-l'Hérault-Lodève, dans la seconde moitié du XIXe siècle, en une zone très proche du premier site. Les deux sarcophages conservés aux abords du lieu de leur découverte étaient placés en bordure d'un ancien chemin longeant la Lergue, ayant nécessité 200 m en aval la construction d'un pont à une arche enjambant le ruisseau des Valats. D'origine médiévale, voire antique, celui-ci permet d'accéder sur un site gallo-romain des I^e^-IIe siècles ap. J.-C. dans lequel furent anciennement découvertes plusieurs tombes en coffre de tuiles.

Les sept sarcophages présentent une cuve de grès trapézoïdale avec logette céphalique pour deux d'entre-elles. La couverture est constituée d'une dalle monolithe à deux pans. Il semble qu'aucun mobilier céramique ou métallique n'ait été recueilli lors de la mise au jour d'une partie de cette importante nécropole dominée par le site de Cornils au sommet duquel se dressait en 1138 (8) une église dédiée au culte marial, ayant succédé à un habitat d'occupation continue depuis le Second Age du Fer (9).

5. Camin-Ferrat, Montpeyroux

Monsieur Emile Bonnet (10) signale la découverte en 1849 de plusieurs tombes orientées et disposées en

6. Le matériel exhumé lors des fouilles de 1972 est considérable. Son analyse en cours, permettra d'affiner et de préciser les différents niveaux d'occupation.

7. Abbé Bigot-Valentin, *Histoire populaire de Fontès*, Montpellier 1878.

8. *Gallia christiana*, tome 6, Parissiis, 1739, inst. 279.

9. D. Garcia, O. Ginouvez, D. Orliac et L. Schneider, *Lacoste Cornils, rapport de fouille* 1984.

10. E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, Montpellier 1930, p. 253.

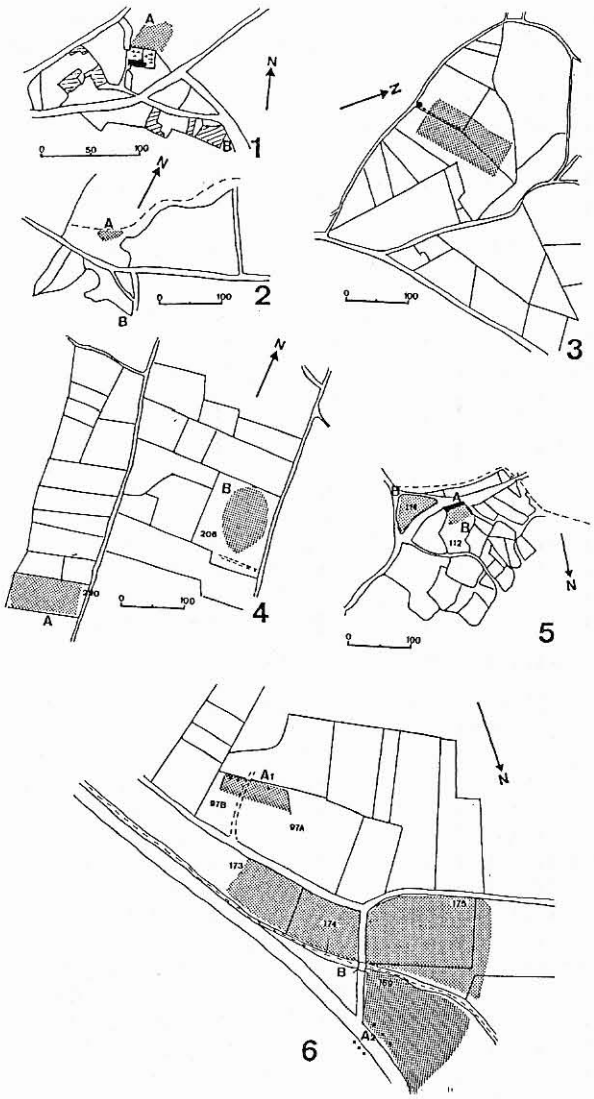

Figure 4 - Extraits cadastraux : Saint André de Sangonis, Cambous : 1 et 2, Fontes, les Pradesses : 3, Aspiran, Gissos : 4, Neffiès, Trignan : 5, Nébian, Pichaures : 6. Les lettres A et B correspondent respectivement à Nécropole et Habitat.

lignes parallèles sur le tènement de Camin-Ferrat : les unes en dalles calcaires de section triangulaire, les autres en tuiles de section rectangulaire. Les prospections récentes (11) effectuées sur la commune permettent de localiser un habitat au Sud du hameau des Mazes, sur le tènement des Aumailles que la tradition orale associe au toponyme de Camin-Ferrat. Ce dernier suggère le souvenir d'une voie solidement aménagée sinon "ferrée".

Un défoncement réalisé au début des années 1970 permit de remonter à la surface de nombreuses céramiques qui ont été collectées mais sont dispersées à l'heure actuelle. Le site livre essentiellement de la céramique du Haut Empire. Les tombes décrites par E. Bonnet ont dû être trouvées à proximité de cet habitat mais il nous est impossible d'apporter plus de précisions quant à la localisation exacte de la nécropole.

6. Pichaures, Nébian

Le tènement de Pichaures se situe sur la commune de Nébian, bordant la R.N. n°9 à environ deux km du village. Les labours successifs réalisés depuis plus de vingt ans sur les différentes parcelles couvrant le site ont amené la conduite de plusieurs fouilles.

En 1962, H. Prades dégageait d'une part une dizaine de tombes en tuiles plates contenant des vases avec offrandes de nourriture, céramique sigillée claire et coquillages. Ces différentes sépultures étaient orientées Nord-Sud.

D'autre part, il mettait en évidence sur la parcelle n°97 b (12) plusieurs tombes en coffre de tuiles sans mobilier.

En 1966, l'Abbé Maistre fouillait quant à lui deux tombes à inhumation en coffre de dalles vraisemblablement sur la parcelle 162. Ces sépultures ne comportaient aucun mobilier (13). M. Verdier en 1979 observait une tombe détruite en partie par les travaux agricoles sur la parcelle n°97 a. Cette dernière correspond à une inhumation en coffre de tuiles présentant un rétrécissement à la base, avec une orientation Est-Ouest. Depuis cette date, de nombreuses prospections ont été effectuées sur l'ensemble du site (14). Celles-ci ont permis de localiser indépendamment deux nécropoles et un habitat antique. Cet habitat montre une occupation importante dès la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. (caractérisée par des sigillées Sud Gauloises des ateliers de la Graufesenque et d'Aspiran) qui se prolongera jusqu'au Ve siècle.

Les tombes fouillées par H. Prades et M. Verdier sur les parcelles n°97 a et b sont excentrées. Le mobilier de ce secteur montre une occupation du IIIe siècle ap. J.-C., représentée essentiellement par des sigillées luisantes de forme Lamb. 14/26, pouvant correspondre à la période de fonctionnement de la nécropole. Enfin, un nouveau lieu d'inhumation en coffres et batières de dalles se distingue en bordure de l'habitat précédemment situé.

Le tènement voisin est désigné par la toponymie cadastrale sous le vocable de Saint-Michel. La microtoponymie locale situe un Saint-Michel de Domazan sur les terrains correspondant aux lieux de nos découvertes.

Par ailleurs, un calvaire implanté le long de la nationale rappelle cette église disparue. Elle est connue dans les textes : il est question en 1234 de Sancti Michaelis de Domasano (15) qui est rattaché à la paroisse de Saint Jean de Restinclières, située plus à l'Ouest dans la vallée de la Dourbie.

11. *op. cit.2*, Inventaire archéologique...

12. H. Gallet de Santerre, Informations archéologiques, *Gallia 22*, 1964, p. 470.

13. *ibid, Gallia 24*, 1966, p. 470.

14. L. Schneider, Etude des estampilles découvertes sur la commune de Nébian dans *Bull., du Gr. de Rech. et d'Etudes du Clermontais*, 16, 1982, p. 21 à 29.

15. J. Rouquette, Cartulaire de l'église de Lodève, *Livre vert*, Montpellier 1923, p. 74.

7. Trignan, Neffiès

En 1966, J. Gondard entreprenait de dégager une chapelle rurale qu'il associait au vocable de Saint- Etienne-de-Trignan (16) sur la commune de Neffiès, à l'Est du village, en bordure du ruisseau de la Resclause. Ces travaux ont ainsi permis de mettre au jour l'abside de la chapelle englobée dans un massif quadrangulaire (17).

La découverte d'une cuvette creusée dans un béton mosaïqué associée à une canalisation antique laissa alors supposer à l'auteur l'existence d'un lieu de culte antique précédant l'édifice chrétien (18). Il serait sans doute plus juste de penser, d'après les renseignements obtenus par la fouille et les prospections effectuées, qu'un lieu de culte chrétien s'est implanté directement sur l'habitat gallo-romain tardif révélé par la présence de mosaïques sous le dallage de la chapelle et de céramiques caractéristiques sur les parcelles avoisinantes.

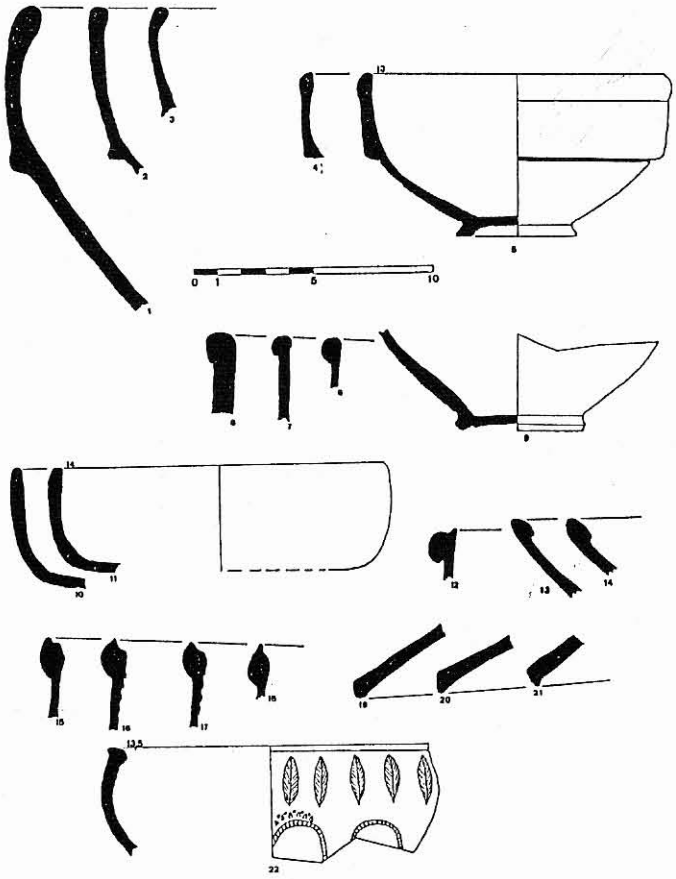

Figure 5 - Fontès, Les Pradesses. Aspects du mobilier des fouilles de 1972. Productions tardives de la Graufesenque : 1 à 3. Sigillée claire B et luisante : 4 à 9, Bols polis non tournés : 10 à 11. Imitations de céramique africaine de cuisine : 12 à 14. Céramique africaine de cuisine : 15 à 21. Céramique estampée orangée : 22.

L'investigation de J. Gondard identifia plusieurs sépultures dans la partie Ouest de l'édifice. Celles-ci se divisent en trois groupes. Le premier est composé de six tombes creusées dans les anfractuosités du rocher, pour lesquelles nous ne disposons d'aucune information si ce n'est qu'elles ne contenaient aucun mobilier. Le deuxième groupe est représenté par trois sarcophages implantés sur le sol mosaïqué. Il s'agit de sarcophage en grès avec couvercle monolithe. L'un d'eux, encore conservé, devrait faire l'objet d'une prochaine fouille (19). Enfin, deux autres tombes en coffre de lauzes (dalles de schiste) sont encore visibles sur le terrain. Les ramassages de surface effectués sur les parcelles avoisinantes permettent de repérer plusieurs zones d'occupation caractéristiques.

A l'Est de l'édifice sur la parcelle n°114, l'on distingue des vestiges mobiliers identifiant un habitat des III-Ve siècles ap. J.-C.

Le site de Saint-Etienne apparait donc comme relativement privilégié. Un lieu de culte chrétien s'implante très tôt sur les vestiges d'un habitat antique tardif. C'est semble-t-il cette église qui attire aussitôt la nécropole. Toutefois nos observations ne peuvent être que provisoires et se doivent d'être prudentes car les informations obtenues par les fouilles anciennes et les prospections récentes sont trop lacunaires pour établir un schéma définitif sur l'évolution du site. Une intervention ponctuelle sur le terrain sera réalisée et devrait déboucher sur une publication plus complète.

8. Saint Jean - Sainte Eulalie, Le Pouget

"Les tombes monolithes accompagnées de six plaques boucles, d'une fibule, d'un anneau de verre et de quelques débris de fer et de verroterie", découvertes en 1862 sur la commune du Pouget (20) proviennent d'un charruage effectué sur le tènement de Saint-Jean - Sainte-Eulalie en bordure de la route départementale 32, à proximité du domaine des Trois Fontaines. A cet endroit, sur lequel semble apparaitre une villa dès la seconde moitié du I^{e} siècle ap. J.-C., sont mentionnées, la première en 1060-1108, la seconde en 1121, (21) les paroisses de Saint-Jean et Sainte-Eulalie, réunies en une seule paroisse au cours du XVIe siècle et abandonnées à la révolution Française. Le tènement conserve de nos jours le toponyme de Saint Jean.

9. Cambous, Saint-André de Sangonis

En 954-956, lors de la donation effectuée par Teudbert au monastère de Gellone (22), est faite mention pour la première fois dans les textes, du hameau actuel de Cambous sous la forme usuelle médiévale de *villa Cambonis*. Près d'un demi siècle plus tard, en 1005, le lieu de culte de l'habitat, dont le vocable Sainte Marie est précisé dans un acte de 1140 (23), est com-

16. *"Monasterium sancti Stephani quem vocant trignano cum ecclesii"* ; cession de restitution par le vicomte de Béziers à l'abbaye de St Thibery. *Histoire du Languedoc*, tome II, p. 145.

17. J. Gondard, Neffiès. Saint Etienne de Trignan, dans *Bull., de la Soc., Arch. Scientifique et Littéraire de Béziers*, 1966, p. 59-63.

18. *ibid.*

19. Une opération ponctuelle visant à redégager le plan de l'édifice, fouiller le sarcophage et sonder les parcelles avoisinantes devrait être réalisée cette année. Une publication plus complète sera alors rédigée.

20. *loc.cit.* 10, *Antiquité et monuments...*

21. Pour Saint Jean : Paul Alaus, Abbé Cassan, E. Meynal, *Cartulaire de Gellone*, Montpellier 1898, LXVIII, p. 207. Pour Sainte Eulalie : Paul A, Abbé Cassan, E.M., *Cartulaire d'Aniane*, Montpellier 1898, LCVI, p. 173.

22. *loc. cit.* 21, *Cartulaire de Gellone*, p. 42, XLI.

23. *loc. cit.* 21, *Cartulaire de Gellone*, p. 6-7, v.

pris dans les quatre manses faisant parti de la liste testamentaire de Gérard abbé de Gellone (24). C'est aux abords de cette église, toujours dédiée au culte de la vierge, que furent découvertes en 1908-1909 "deux tombes grossièrement construites, quelques dalles protégeant la tête de l'individu, ainsi que de nombreux fragments de fer et de céramique". A cette occasion, deux plaques boucles de bronze furent découvertes (25).

10. Jean Jean Sud, Saint André de Sangonis

Monsieur Emile Bonnet relate la découverte de plusieurs sépultures gallo-romaines sur ce tènement, mais sans plus de précisions (26). Une plaque boucle déjà signalée et publiée (27) atteste l'existence d'une nécropole plus tardive. Cependant nous ne possédons pas d'informations relatives à cette nécropole.

Les prospections effectuées sur le site permettent d'identifier un habitat gallo-romain caractérisé par une occupation du Haut Empire, à l'intersection des départementales 130 et 131 E. Un autre habitat des I-IIe siècle est présent plus au Sud à environ 250 m du premier. Enfin, il existe sur le tènement de Sainte-Brigitte, quelques 600 m au Nord, un important site de l'Antiquité tardive (IIIe-Ve s.). Si le tènement actuel correspondant aux découvertes de E. Bonnet porte le nom de Jean Jean Sud, la tradition orale (28) utilise le microtoponyme de la croix de Sangonis. Un calvaire est en effet présent à l'intersection des deux routes départementales entre les deux sites précédemment évoqués.

II. ENVIRONNEMENT SOCIAL

2.1. Les dix monographies présentées dressent une cartographie précise des nécropoles étudiées. Ces dernières ont été présentées cas par cas dans le but de rassembler des documents comparatifs pour les nécropoles du département fouillées en extension (Lunel Viel, Roujan, Sète). Ces comparaisons ne pourront concerner l'organisation propre du champ des morts, mais plus précisément son environnement physique et humain.

2.2 Nécropoles implantées près d'un chemin

Sur les dix sites étudiés, six nécropoles s'organisent en rase campagne et à proximité immédiate d'un chemin actuel. Il s'agit des sites d'Aspiran, de Montpeyroux, de Lacoste, du Pouget et de Saint André (Cambous et Jean Jean Sud). Cependant, faute de renseignements livrés par la fouille, il nous parait impossible de déterminer l'origine de ces chemins. Seuls les cas de Lacoste et de Montpeyroux paraissent certains. A Lacoste, le chemin actuel prolongé par un simple sentier à environ 100 m de la nécropole, conduit sur un pont qui atteste une origine médiévale, peut-être même antique. A Montpeyroux, le toponyme Camin-Ferrat suggère également une origine antique au chemin qui borde la nécropole.

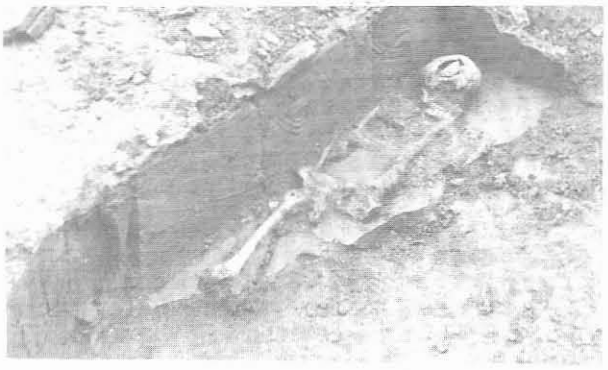

Figure 6 - Nébian Pichaures. Tombe fouillée en 1979 (cliché M. Verdier).

2.3. Nécropoles implantées à proximité immédiate ou sur les ruines d'un habitat antique.

Il nous faut ici ouvrir une parenthèse pour rappeler les problèmes et les limites d'une seule prospection. En effet, si dans quelques cas comme Aspiran, Nébian, Lacoste et Cambous, la distinction est nette entre la zone d'habitat et le champ des morts, il nous est difficile de discerner ces deux espaces sur d'autres sites, en particulier pour Cabrières, Le Pouget, Saint-André (Jean Jean Sud) et Montpeyroux. Sur ces sites l'emplacement des inhumations nous est connu mais les zones de concentration de céramiques englobent l'espace où ont été trouvées les sépultures.

Comment préciser alors si la nécropole s'organise à proximité de l'habitat ou au contraire sur ses ruines ? Nous avons pris le parti de ne pas considérer les cas indéterminés.

Nous retiendrons alors les nécropoles d'Aspiran, de Nébian I et de Lacoste qui s'organisent aux abords d'un habitat antique. Pour le cas d'Aspiran, l'espace funéraire se trouve à environ 150 m à l'Ouest de l'habitat qui a livré essentiellement des céramiques sigillées Sud Gauloises (Drag. 27,37,29,35/36, 24/25).

La nécropole de Pichaures (tombes fouillées par H. Prades et M. Verdier) se trouve à flanc de coteau à environ 80 m des parcelles qui ont livré un mobilier des I-Ve siècles. Enfin, celle de Lacoste se trouve plus éloignée, à environ 250 m d'un établissement important des I-Ve siècles ap. J.-C. (on note la présence de céramiques kaolinitiques et grises bleutées à lèvre en poulie et en bandeau).

Les nécropoles plus tardives de Nébian II (tombes fouillées par l'Abbé Maistre), Neffiès et Fontès s'organisent par contre, comme le montrent les fouilles, directement sur les ruines d'un habitat antérieur. A Fontès, plusieurs sarcophages réoccupent l'espace de la villa désertée. A Neffiès, l'édifice chrétien est fondé sur des

24. *loc. cit.* 21, *Cartulaire de Gellone*, p. 172, CLXXXXVIIII.

25. P. Temple, Un cimetière barbare à Cambous, dans *Cah., d'Histoire et d'Archéologie*, III, p. 28.

26. *loc. cit.* 10, *Antiquités et monuments...*

27. D. Rouquette, Cimetières visigothiques de la vallée de l'hérault, dans *Bull., du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais* 9, 1978, p. 22-25.

28. C'est d'ailleurs sous ce vocable qu'Emile Bonnet signale le site.

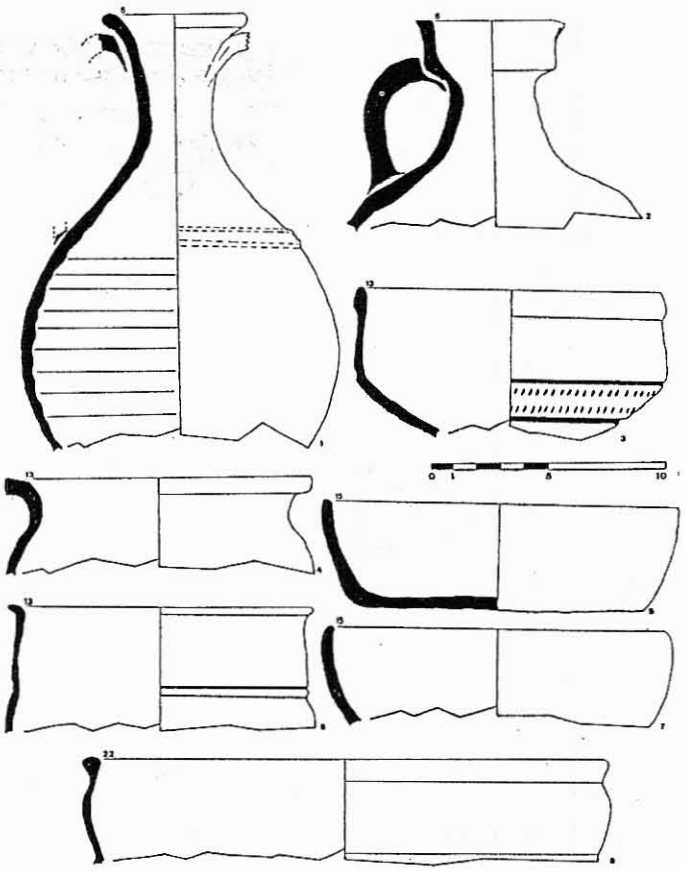

Figure 7 - Nébian Pichaures. Aspects du mobilier de la parcelle n°97 a. Céramique commune à pâte sableuse et engobe rouge/orangé : 1, 2, 7. Céramique sigillée claire B : 3. Céramique commune à pâte grise et à fin dégraissant de mica : 4 et 5. Céramique grise estampée : 6. Céramique commune à pâte calcaire et engobe orangé : 8.

structures antiques et les tombes percent une mosaïque. Enfin à Nébian la nécropole caractérisée par des tombes en lauzes s'implante sur la partie Est de l'habitat romain tardif.

2.4. Nécropole et église

Sur les dix sites étudiés, sept nécropoles voient l'édification d'une église dans leur environnement géographique immédiat. Une fois de plus, il faut se garder d'établir des conclusions trop hâtives et étudier ce constat cas par cas. En effet ce phénomène n'est pas monolithe ou linéaire mais découle d'adaptations particulières.

A Cabrières, l'église existe actuellement à proximité immédiate des sépultures décrites. Bien qu'aucune tombe typiquement médiévale n'ait été observée, il semblerait que la nécropole perdure à cette époque comme tend à le prouver l'existence du village déserté tout proche (29).

A Fontès, les fouilles n'ont pas révélé d'édifice chrétien.

Le toponyme du tènement, les Pradesses, ne renvoie pas à un vocable religieux mais la tradition locale et l'Abbé Bigot-Valentin (30) font état d'un Saint-Martin disparu, qu'il serait peut-être juste de restituer à côté de la zone fouillée.

A Nébian, l'existence d'une église est attestée par le toponyme du tènement voisin Saint-Michel et par les diverses mentions qui en font cas. De plus, des tombes en coffre médiévales semblables à celles étudiées à Saint-Martin-d'Aurelas à Brignac (31) sont observables dans les coupes de la Route Nationale 9. Enfin, une structure visible dans la coupe, à proximité des tombes, peut correspondre à ce Saint-Michel disparu.

A Neffiès, l'édifice chrétien est encore visible, en élévation partielle, mais dans ce cas précis il semblerait que ce soit lui qui ait motivé la création ou le développement de la nécropole.

A Lacoste, l'édification d'une chapelle dédiée au culte de la Vierge et rattachée à l'abbaye de Nonenque en 1190, sur le sommet du mont Cornils, attire la fixation d'une nouvelle nécropole à son chevet et l'abandon de celle située au pied du mamelon. Un sondage réalisé en 1984 a permis d'y fouiller différentes sépultures que l'on peut situer au XIIIe siècle (32).

Au Pouget, l'existence d'une église est connue par le toponyme du tènement qui a conservé le vocable de Saint-Jean, dont la présence est confirmée par les textes.

Enfin à Cambous, une église dédiée au culte marial existe toujours à proximité des découvertes effectuées en 1908-9. Fait intéressant, la tradition d'inhumer dans cet espace a perduré jusqu'à nos jours. Trois familles du hameau continuent d'enterrer leurs défunts dans le cimetière qui jouxte l'église et non dans le cimetière communal de Saint-André de Sangonis.

L'ensemble de ces regroupements fondés sur des cas particuliers permet de distinguer plusieurs attitudes collectives face à la mort, en prenant en compte le fait que celles-ci évoluent avec le temps, se différencient selon les groupes humains et le lieu.

Il nous a paru bon de présenter nos remarques non pas de façon chronologique mais selon des thèmes majeurs. Ainsi nous prendrons en considération trois moments dans l'activité d'une nécropole : la fondation, l'utilisation, incluant la pérennité ou la réutilisation, enfin l'abandon.

3.1. Fondations

3.1.1. Antiquité tardive

L'installation d'un espace destiné aux inhumations en un endroit précis d'un territoire est un acte obéissant avant tout à des choix, des rites, mais aussi et sans doute à une nécessité d'utilisation rationnelle de l'espace.

Durant l'antiquité tardive et ce jusqu'aux premiers siècles du haut Moyen Age est toujours respectée l'ancienne loi urbaine des douze tables ancrée dans les mentalités et prescrivant qu'aucun mort ne soit inhumé ou incinéré à l'intérieur de l'habitat (Ariès 1977). Comme nous l'avons énoncé, il est difficile de situer exactement les limites entre les lieux d'inhumation et les lieux de vie. Nous pouvons cependant déduire qu'à Aspiran, Lacoste et Nébian, les tombes sont bâties à l'écart de l'habitat, mais tout de même à proximité, moins de 150 m. Ainsi les morts se devaient d'être placés hors

29. *op. cit.* 3, Ginouvès, Schneider, La recherche...

30. *loc. cit.* 7, Bigot Valentin, *Histoire populaire...*

31. Actualités des recherches régionales, dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 1984 tome 2, p. 167.

32. M.G. Colin, La recherche archéologique médiévale en Languedoc Roussillon, dans *Les dossiers de l'Archéologie*, Octobre 1985.

des structures d'habitat, sans toutefois être rejetés hors de l'espace de vie.

Dans le cas de Fontès, les inhumations sont installées à même une partie ruinée de la villa alors que d'autres zones d'habitat continuent d'être occupées moins de 100 m au Nord. Des lieux de prédilection pour placer les morts devaient sûrement exister, mais apparaît parallèlement une utilisation pratique de l'espace.

3.1.2. Haut Moyen Age

Les mêmes attitudes se retrouvent, les mêmes mentalités face à la mort semblant prévaloir. Le champ des morts de Cambous s'établit en des lieux innocupés mais à proximité tout de même d'un habitat mentionné très tôt dans les textes. Le cas de Lacoste est le même. Enfin à Neffiès les tombes occupent les ruines d'une villa romaine tardive.

Les fondations obéissent donc à des règles établies, mais deux de nos sites montrent que rien ne semble s'opposer à la déposition de morts en des structures anciennement occupées.

3.2. Continuité et réutilisation

Nous ne possédons avec Nébian qu'un seul site prouvant une continuité d'une nécropole du Haut Empire durant l'Antiquité tardive. Fontès et Nébian assurent la poursuite de l'activité de la nécropole tardo-romaine dans les tout premiers siècles du haut Moyen Age. Les mêmes règles étant respectées, pourquoi, en avançant dans le temps, ne pas réutiliser les espaces déjà voués aux sépultures à des époques précédentes ? Ce choix pouvait peut-être éviter de sacrifier de nouvelles zones requises pour d'autres activités comme l'agriculture.

A Cambous, la nécropole des débuts des temps médiévaux est réutilisée au Moyen Age. Des tombes en coffre de pierres ont été trouvées dans le cimetière actuel.

A Cabrières, Nébian, les lieux renfermant les tombes de l'Antiquité tardive reçoivent celles du Moyen Age classique sans que l'on puisse préciser s'il y a eu continuité entre les deux époques.

Les cinq derniers sites, comme nous l'avons précisé, ont reçu un lieu de culte. Cette observation montre que dans tous les cas, l'église joue un rôle déterminant pour la persistance de l'ancien cimetière, tout comme il est déterminant pour la stabilisation de la population à ses abords. Le problème cependant demeure de savoir si ce sont les églises qui, dans le cadre de l'évolution des mentalités et des attitudes face à la religion chrétienne et implantées sur un lieu de culte païen, ont appelé les hommes à se fixer autour d'elles, ou si c'est l'habitat qui par sa stabilité, à entrainé la fixation du lieu de culte.

3.3. Abandon

L'abandon d'une nécropole comme celle d'Aspiran peut être imputé à un regroupement des populations qui, amorcé au IIIe siècle ap. J.-C. occasionne la désertion de nombreux sites (Amblard 1985). Ainsi, si l'habitat se déplace, le cimetière s'établit aux abords des nouveaux centres. Par contre la disparition de nécropoles comme celles de Fontès ou de Lacoste peut être imputée à l'absence du lieu de culte parmi les vieilles tombes, les nouvelles préférant alors s'établir *ad sanctos*, au pied d'un sanctuaire même plus éloigné de l'habitat que l'ancienne nécropole. A Lacoste, le Camp del Bosc est déserté au profit d'un nouveau cimetière chrétien établi autour de l'église Notre-Dame-de-Cornils.

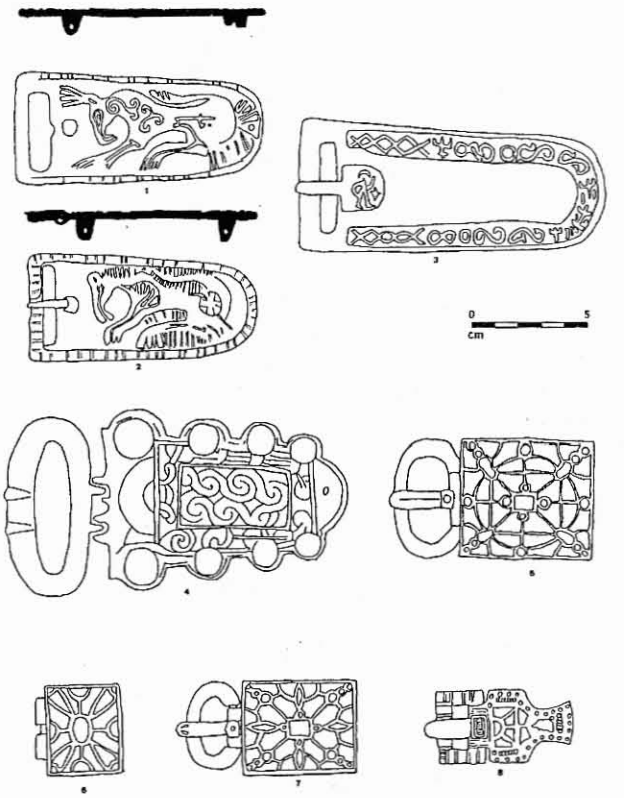

Figure 8 - Mobilier métallique des nécropoles de Saint André de Sangonis, Cambous : 1 et 2, Jean Jean Sud : 3 ; Le Pouget Saint Jean : 4 à 8. (Origine des illustrations : 1 et 2 d'après P. Temple, 3 à 8 d'après D. Rouquette).

Appréhender le domaine funéraire du proto-Moyen Age en étudiant l'implantation des nécropoles dans un environnement socio-géographique, ce n'est pas vouer la recherche à un déterminisme géo-historique : c'est reconnaitre le champ des morts comme un point d'ancrage fixe pour les hommes qui vivent sur un même terroir, c'est souligner l'interdépendance entre habitat et nécropole, c'est donc révéler l'unité d'une conscience communautaire qui peut prévaloir à la structure distendue de l'habitat.

La nécropole apparaît dans un premier temps comme répulsive : isolement des morts par crainte, par respect, ou encore par souci de leur éviter un viol de sépulture ? Elle semble devenir ensuite lieu de refuge (Duparc 1967 ; Bourrin 1984, 68-70) ou d'attirance si le culte que l'on voue aux défunts devient l'un des maillons les plus solides des croyances et des pouvoirs. Dans cet ordre d'idée, l'antériorité ou la postériorité de l'église à la nécropole, mais aussi l'emplacement des lieux de culte deviennent une piste de recherche, puisqu'il s'agit là d'une des composantes essentielles du domaine funéraire au début du Moyen Age (Musset 1963 ; Fossier 1984 ; Zonabend 1973).

Rappelons que sur les dix sites étudiés, sept conservent actuellement les traces ou le souvenir d'une église sur les abords même de la nécropole ou dans un périmètre géographique proche.

Il convient donc de réaliser des enquêtes plus vastes, appuyées par des fouilles extensives, afin d'une part de pouvoir quantifier et cartographier ce phénomène et d'autre part, d'en mesurer le rôle exact, ce qui permettra de mieux saisir la genèse du cadre villageois et paroissial. Le futur couple médiéval église-cimetière étant à l'origine d'un nouveau rapprochement avec les habitations paysannes dans une forme du peuplement pré-castral (Bonnassie 1975, 112-115).